

Capital:

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E34797 VALABLE JUSQU'AU 23/05/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 06/06/1977

Forme juridique: SAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

DEPUIS LE 21/04/2016

00011

1812493-58

31 RUE DU PETIT MOUESSE **58000 NEVERS**

Téléphone: 03 86 61 44 91 Portable:

0688052564

Raison sociale: BAUDRAS ET FILS

Site Internet: www.baudras.fr

E-mail: compta.baudras.nevers@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

REPRESENTE PAR ALEXIS DE WITTE ADW FINANCE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

Siret: 340 174 051

Code NACE:

RC NEVERS B340174051

GAN 30476511k1803

Assurance Responsabilité Civile :

Numéro caisse de congés payés :

GAN 30476511k1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen: 15

Tranche de classification: EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/06/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	14/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/06/2023
o Chaudière bois	14/03/2022
o Poêle ou insert bois	14/03/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	13/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/06/2023
o Ventilation mécanique	13/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

QUALIBAT AGENCE DE MACON 94, RUE DE LYON 71000 MACON

AGENCE

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.